



AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉVALUATION FONCIÈRE

La MRC de La Matapédia, dont le territoire se situe dans la région du Bas Saint-Laurent, demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels en évaluation foncière pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019, pour les 19 rôles d'évaluation foncière (18 municipalités et TNO) et les 2 rôles de valeurs locatives (Amqui et Causapsca) présentés sur son territoire. Les municipalités visées par cet appel d'offres sont les suivantes :

Albertville, Amqui, Causapsca, Lac-au-Saumon, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Cléophas, Saint-Damase, Sainte-Florence, Sainte-Irène, Sainte-Marguerite-Marie, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Tharcisus, Saint-Vianney, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, Sayabec, Val-Brillant, et TNO.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles à compter du **15 septembre 2016**, par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement pour l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1), à partir du site Internet WWW.SEAQ.CA. Conformément à l'article 935 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q. c. C-27.1), les documents auxquels renvoie le présent appel d'offres de même que tout document additionnel ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du système électronique selon le tarif en vigueur.

Les soumissions devront parvenir, quel que soit le mode d'expédition, sous enveloppe scellée, portant la mention :
Soumission – Services professionnels en évaluation foncière

et se trouver physiquement avant 10h00, le vendredi 7 octobre 2016, au bureau de la MRC de La Matapédia, 123, rue Desbiens, local 501, Amqui, (Québec) G5J 3P9, pour être ouvertes publiquement le même jour à 10 h 01.

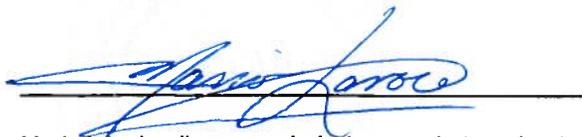
Toute soumission, pour être valable, devra être accompagnée d'une garantie de soumission spécifiée par les documents d'appel d'offres préparés par la MRC et devra respecter les autres exigences impératives mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

La durée de validité des soumissions devra être d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'heure et la date limite fixée pour la réception des soumissions. La MRC de La Matapédia ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers l'un ou l'autre des soumissionnaires ou tous ceux-ci. La MRC n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission et elle peut, entre autres, refuser toutes les propositions reçues sans avoir à justifier tel refus.

La MRC pourra passer outre à toute irrégularité mineure qu'elle aura observée, si elle estime approprié de le faire. La MRC a entière discrétion pour déterminer si une irrégularité est mineure et s'il y a lieu de passer outre à une irrégularité mineure.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec M. Mario Lavoie au numéro de téléphone 418-629-2053 poste 1119 ou par courriel : m.lavoie@mrcmatapedia.quebec.

Donné à Amqui, ce 15^e jour de septembre 2016.



Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier